

23 avr 2004 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 23 avril 2004

Pension des travailleurs indépendants

Sur proposition de M. Frank Vandenbroucke, Ministre de l'Emploi et des Pensions, et de Mme Sabine Laruelle, Ministre des Classes moyennes et de l'Agriculture, le Conseil des Ministres a approuvé un avant-projet de loi relatif à la pension des travailleurs indépendants.

Sur proposition de M. Frank Vandenbroucke, Ministre de l'Emploi et des Pensions, et de Mme Sabine Laruelle, Ministre des Classes moyennes et de l'Agriculture, le Conseil des Ministres a approuvé un avant-projet de loi relatif à la pension des travailleurs indépendants.

Le projet tend à relever le montant de la pension minimum des travailleurs indépendants, de 27 et de 33 euros par mois, respectivement pour les pensions d'isolé et les pensions au taux "ménage". Le premier relèvement aura lieu le 1er septembre 2004, les autres le 1er décembre des années 2005 à 2007. Pour le 1er décembre 2007, l'augmentation sera ainsi de 108 euros pour les pensions d'isolé et de 132 euros pour les pensions au taux "ménage".

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Sabine Laruelle, ministre des
Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de
l'Agriculture
Avenue de la Toison d'or 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 250 03 03
<http://www.sabinelaruelle.be>